



Litige reglement facture par comité entreprise

Par **ludodu33**, le **30/07/2009** à **18:22**

Bonjour,

Je vais essayer d'être le plus claire possible. J'ai acheté il y a 10 mois environ (10 Octobre 2008) un frigo americain par le biais du Ce de mon entreprise qui prend en charge la moitié du prix. Celui ci m'a été livré 15 jours après, jusque la tout va bien. J'ai regardé ma facture sur laquelle figure bien la partie que j'ai payé(en échange d'un cheque), et que l'autre moitié est à la charge du CE(bien écrit en gras sur la facture). MAis voila que le fournisseur du frigo me réclame l'autre moitié car le Ce ne veut pas payer; et que si je ne payes pas, il me mette aux contentieux car la facture est à mon nom.

Que dois je faire? Suis je en tort?

MErci à tous de votre aide.